LES CONTRATS DE RIVIERES OU DE LACS FIN 1999

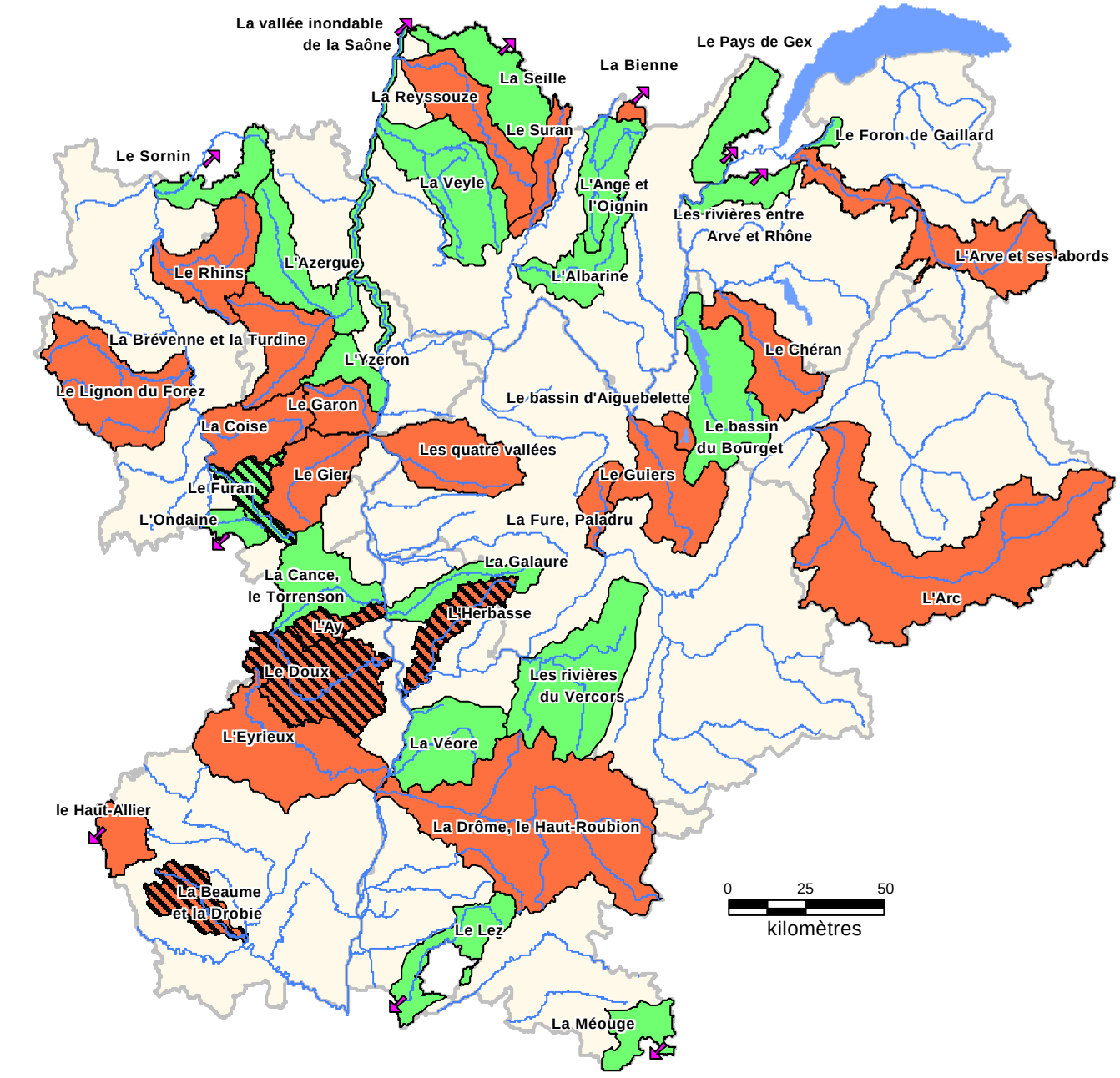

contrats de rivières ou de lacs

(en hâchuré : contrats de milieu)

en cours d'éléboration

en cours d'exécution

contrat s'étendant hors des limites de la région Rhône-Alpes

contrats arrivés à terme :
Solnan-Sevron
Ardèche
Doux (premier contrat)
Drôme (premier contrat)
Herbasse

Fin 1999, sur 81 démarches en cours (au stade de la préparation du contrat ou de sa mise en œuvre) au niveau national, 36 sont situées en tout ou en partie dans la région Rhône-Alpes (soit plus de 40 %). Ces 36 contrats représentent plus de 16500 km dans la région, soit 38 % du territoire. Enfin, le montant total des travaux prévus dans les 18 contrats agrées dépasse 3 milliards de francs. De plus, hors procédure Etat, 4 " contrats environnement-rivière " (ou contrats de milieu) ont été agrées par la Région, les départements de l'Ardèche et de la Drôme et les Agences de l'Eau. Signe de succès, de nombreux contrats en cours d'achèvement débouchent, dans bien des cas sur de nouveaux programmes.C'est le cas de la Drôme et du Haut-Roubion qui ont entamé un second contrat en 1999. Le Doux, dans la foulée du premier contrat, a engagé un contrat de milieu. L'Ardèche, dont les sous-bassin ont été ou sont engagés dans différents types de démarche (un premier contrat de rivière achevé sur la rivière Ardèche, un contrat de milieu sur les affluents Beaume-Drobie, ...), envisage quant à elle, une démarche globale sur les 2 350 km² de son bassin pour l'an 2000

source des données : DIREN
fonds cartographique : (C) BDCarthage IGN/AE
cartographie : DIREN Rhône-Alpes / SEMA
Extrait de " L'eau en Rhône-Alpes - octobre 2000"
www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes